

Coordination SUD est la coordination nationale des ONG françaises de solidarité internationale (OSI).

Association loi 1901 fondée en 1994, Coordination SUD rassemble, aujourd'hui, 182 ONG, adhérentes directes ou au travers de six collectifs (CLONG-Volontariat, Cnajep, Coordination Humanitaire et Développement, CRID, FORIM, Groupe initiatives). Agissant avec et en faveur des populations les plus laissées pour compte, ces organisations mènent des actions humanitaires d'urgence, de développement, de protection de l'environnement, de défense des droits humains, ou encore de plaidoyer et d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale. Pour le secteur associatif de droit français de la solidarité internationale, Coordination SUD, avec ses organisations membres, assure quatre missions : la promotion et la défense d'un environnement favorable à l'action et l'expression des organisations de la société civile (OSC), l'appui et le renforcement de ces mêmes OSC, la construction et la représentation de positions communes auprès des institutions publiques et privées, en France, en Europe et dans le monde sur les politiques de solidarité internationale ; et enfin, la veille et la prospective sur la solidarité internationale et son secteur associatif, leurs évolutions et enjeux.

La Commission Jeunesses et solidarité internationale de Coordination SUD

La Commission Jeunesses et solidarité internationale (CJSI) de Coordination Sud a été créée en 2017. Elle s'est constituée autour d'une ambition commune : celle de promouvoir les jeunesses actrices des changements sociaux, politiques, économiques, et non simples bénéficiaires des politiques et programmes qui les concernent.

La CJSI est composée de près d'une quarantaine d'organisations de solidarité internationale et de jeunesse et d'éducation populaire. Celles-ci mêlent des approches autour de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (ECSI), du volontariat, du renforcement de capacités des sociétés civiles, d'animation socioculturelle, de l'éducation populaire, du plaidoyer, des programmes de développement, etc.

La CJSI a pour objectifs (1) de favoriser les échanges de pratiques et d'outils entre les membres, afin de permettre un renforcement des liens et partenariats entre structures des différents collectifs membres, et (2) de construire et porter des positions collectives d'analyse et de plaidoyer dans le cadre d'un travail de suivi des actualités et des politiques publiques de jeunesses et de solidarité internationale à l'échelle nationale, européenne et internationale.

Contact de la Commissions Jeunesses et solidarité internationale et du projet « Place aux Jeunes ! » :

Arthur Beauté, coordinateur du projet « Place aux jeunes ! », Engagé·e·s et Déterminé·e·s, abeaute@engage-d.org

Mélanie Pelascini, chargée de mission Analyse et Plaidoyer, Coordination SUD, pelascini@coordinationsud.org

Les membres de la CJSI: Action contre la faim (ACF), Alliance nationale des YMCA France, Apprentis d'Auteuil, Asmae – Association Sœur Emmanuelle, ATD Quart-Monde, CCFD – Terre Solidaire, Clong Volontariat, Cnajep, Éclaireuses & Éclaireurs de France (EEDF), Ensemble contre la peine de mort (ECPM), Empow'her, Engagé-e-s & Déterminé-e-s (E&D), Equipop, ESSOR, FORIM, France Volontaires, Frères des Hommes, Geres, Grdr Migration – Citoyenneté – Développement, GRET, Groupe Initiatives, IRAM, Ingénieurs sans frontières (ISF), La Guilde, Le Partenariat, Les CEMEA, LP4Y, Migrations & Développement, Partage, Plan International France, Réseau Euromed France (REF), Service de Coopération au Développement (SCD), Scouts et Guides de France (SGDF), Solidarité Laïque, SOS Villages d'enfants, UNMFREO, Youth for Change Network.

SOMMAIRE

INTRODUCTION	P. 2
Le projet « Place aux Jeunes ! »	P. 2
Le dispositif d'accompagnement par les pairs	P. 2
1. PRÉSENTATION DES ACCOMPA- GNEMENTS FINANCÉS ET SUIVIS	P. 3
Développer des parcours d'accompagnement de l'engagement des jeunesses	P. 4
Initier une réflexion stratégique sur les jeunesses dans son organisation	P. 6
Toucher des jeunes éloigné-es de l'engagement par la rencontre	P.8
2. ENSEIGNEMENTS DU DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT PAR LES PAIRS	P. 11
Valoriser la démarche d'apprentissage mutuel et la relation de pair à pair	P. 12
Proposer un dispositif renforcé permettant plus de flexibilité et de moyens	P. 15
CONCLUSION	P. 19

INTRODUCTION

Le projet « Place aux Jeunes! »

Le projet « Place aux Jeunes!: Pour une transversalisation des questions de jeunesses, actrices de la solidarité internationale ici et là-bas » (PAJ) est accueilli administrativement par E&D et porté par un consortium de 13 organisations au sein de la Commission Jeunesses et Solidarité Internationale (CJSI) de Coordination SUD. Celle-ci regroupe une quarantaine d'organisations de la société civile (OSC) intéressées dans la promotion des jeunesses comme actrices des changements sociaux, politiques, économiques, et non simples bénéficiaires des politiques et programmes qui les concernent.

PAJ et la CJSI rassemblent une diversité d'organisations de solidarité internationale (OSI) et d'associations de jeunesses et d'éducation populaire (AJEP). Cette rencontre entre OSC travaillant dans le champ des jeunesses et de la solidarité internationale permet de bénéficier d'une complémentarité des points de vue et des approches sur les enjeux qui traversent ce champ.

Les travaux de la CJSI, soutenus et étendus dans le cadre de PAJ, sont structurés en trois axes :

- Soutenir et transformer les OSC en proposant des parcours de formation et des ateliers d'échanges de pratiques afin de renforcer la place des jeunesses et transversaliser la prise en compte de leurs enjeux dans les projets, structures et gouvernances des OSC;
- Renforcer et affirmer un plaidoyer collectif affirmant la nécessité d'une participation authentique des jeunes dans, et d'une prise en compte transversale de leurs enjeux par, les politiques publiques, en particulier de solidarité internationale;
- Essaimer et fédérer les acteurs et actrices autour de pratiques concrètes, en proposant des parcours d'accompagnement entre pairs et d'apprentissage mutuel, et des dynamiques territoriales structurées sur ces enjeux transversaux.

En ce sens, les actions de PAJ sont multiples : formations, ateliers d'échanges de pratiques, dispositif d'accompagnement par les pairs, plaidoyer, création d'outils de capitalisation et de valorisation, publication d'états des lieux des pratiques et des savoirs, etc.



Le dispositif d'accompagnement par les pairs

Dans le cadre du projet « Place aux Jeunes! », un dispositif d'accompagnement par les pairs a été mis en place afin de permettre aux organisations de jeunesses et de solidarité internationale de travailler ensemble sur des enjeux spécifiques qu'elles rencontrent. Ce dispositif, qui propose un financement dédié, met en lien une structure dite « accompagnée » souhaitant travailler sur des enjeux définis et une structure dite « accompagnatrice » dont les compétences et l'expertise permettent de répondre aux enjeux formulés par la première.

La démarche d'accompagnement par les pairs vise à renforcer les liens entre organisations qui n'ont pas forcément l'habitude de travailler ensemble. Elle vise également à initier une dynamique d'apprentissage mutuel sensée permettre à l'une de bénéficier de l'expertise de l'autre, et à l'autre de bénéficier d'une réflexivité sur ses pratiques par leur déclinaison dans un contexte différent du sien. Le dispositif entend favoriser l'échange de connaissances, de pratiques et d'outils, mais également, grâce au financement dédié, la possibilité d'innovation et d'expérimentations.



Première promotion de #TuGères, projet mis en œuvre par le GERES avec l'appui d'Eurasia net dans le cadre du dispositif d'accompagnement par les pairs du projet « Place aux Jeunes! », Marseille, 2021.

1. PRÉSENTATION DES ACCOMPAGNEMENTS FINANCÉS ET SUIVIS

Le dispositif d'accompagnement par les pairs a été lancé en 2020 dans une phase test (2 accompagnements financés) et poursuivi en 2021 (4 accompagnement financés).

Les organisations accompagnées ont été sélectionnées par un jury de professionnel·les du secteur, suite à un appel à candidature et une pré-instruction de l'éligibilité des dossiers. Les organisations accompagnatrices ont été identifiées sur la base d'un appel à manifestation d'intérêt. Les binômes ou trinômes entre structures accompagnées et structures accompagnatrices ont été constitués suivant les recommandations du jury pour faire correspondre les besoins des premières et les compétences et expériences des secondes.

Parmi les critères d'éligibilité, les candidatures devaient porter sur des enjeux liés à la mobilisation et la participation des jeunesses dans les projets, structures et gouvernance des organisations candidates. Les candidatures ont été sélectionnées selon divers critères définis au préalable (degré d'innovation pour l'organisation candidate, qualité et pertinence de la démarche, viabilité de la démarche, implantation territoriale et potentiel de réplicabilité du projet).

Les six accompagnements mis en œuvre en 2020 et 2021 se sont attaqués à des problématiques diverses regoupées dans cette partie en trois grandes thématiques : (1) le renforcement de l'accompagnement de l'engagement des jeunesses ; (2) le lancement d'une réflexion stratégique sur les jeunesses dans l'organisation ; et (3) la mobilisation de jeunes éloignées de l'engagement.

Développer des parcours d'accompagnement de l'engagement des jeunesses

FAVORISER L'ENGAGEMENT LOCAL DE JEUNES EN RETOUR DE MOBILITÉ INTERNATIONALE

Eurasia net accompagnée par l'Alliance nationale des YMCA de France





DATE DE	2013	1844
CRÉATION		
SIÈGE	Marseille	Paris
MISSION	Développer les compétences des jeunes et les accompagner dans la construction de leur projet d'avenir en proposant des formations et expériences uniques au niveau local et international, notamment à travers des dispositifs de volontariat internationaux	Œuvrer dans les domaines des jeunesses, du médico-social et du tourisme social et solidaire pour offrir aux jeunes la possibilité de jouer un rôle actif dans la transformation de la société au niveau local, régional, national et international.
ACTIVITÉS PRINCIPALES	(1) Coordination de programmes de volontariats franco-internationaux à travers le service civique international et le Corps Européen de Solidarité (2) Coordination de projets Erasmus+ jeunesses sur le thème de l'innovation et de l'entrepreneuriat social	(1) Développement de l'engagement des jeunes (2) Volontariat en service civique en France et à l'internationale

Le chemin parcouru

L'objectif initial était de développer des parcours d'engagement, au sein d'Eurasia net, pour permettre à des jeunes de retour de mobilité internationale dans le cadre d'un volontariat de pour-suivre leur engagement solidaire à travers une action au niveau local. Il s'agissait principalement de développer des outils pour identifier les leviers de l'engagement des jeunesses, et pour accompagner leur engagement local et leur prise d'initiative et de responsabilité.

Dans un premier temps, les organisations accompagnée et accompagnatrice se sont rencontrées. YMCA a présenté son mode de fonctionnement et la place des jeunesses au sein de la structure. Un diagnostic de la stratégie d'engagement des jeunesses à Eurasia net a été réalisé, sur lequel s'est appuyée la co-construction des activités suivantes.

Dans un second temps, deux temps d'échanges avec les jeunes ont été organisés pour les inclure dans la réflexion sur les perspectives d'Eurasia net. Le premier a porté sur la vision d'Eurasia net et les pistes de développement de ses activités. Le second s'est concentré sur la création de petits projets réalisables localement et la définition de parcours d'engagement sur mesure.

Dans un troisième temps, YMCA et Eurasia net ont corédigé <u>un guide</u> destiné aux organisations de solidarité internationale proposant des pistes pour favoriser l'engagement des jeunesses, à partir des outils utilisés au cours de l'accompagnement et sur la base de la stratégie d'intégration des jeunesses développée.

ACCOMPAGNER DES JEUNES DANS DES PROJETS DE SENSIBILISATION PAR L'ACTION

Le Geres accompagné par Eurasia net





DATE DE CRÉATION	1976	2013
SIÈGE	Marseille	Marseille
MISSION	(1) Mobilisation citoyenne autour de la solidarité climatique (2) Co-développement et diffusion de solutions énergétiques de proximité innovantes et adaptées (3) Accompagnement des politiques territoriales climat-énergie	(1) Coordination de programmes de volontariats franco-internationaux à travers le service civique international et le Corps Européen de Solidarité (2) Coordination de projets Erasmus+ jeunesses sur le thème de l'innovation et de l'entrepreneuriat social
ACTIVITÉS PRINCIPALES	(1) Coordination de programmes de volontariats franco-internationaux à travers le service civique international et le Corps Européen de Solidarité (2) Coordination de projets Erasmus+ jeunesses sur le thème de l'innovation et de l'entrepreneuriat social	(1) Développement de l'engagement des jeunes(2) Volontariat en service civique en France et à l'internationale

Le chemin parcouru

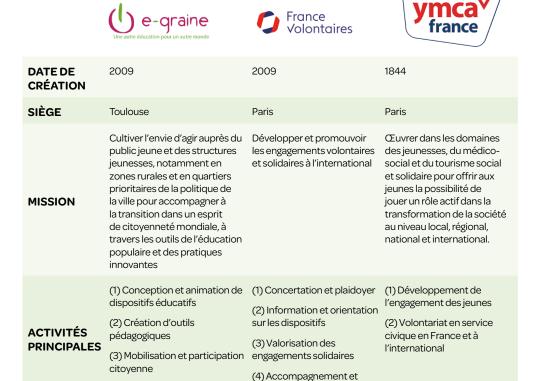
L'objectif initial était d'être accompagné sur le recrutement et la mobilisation d'un public jeune a priori peu sensibilisé ou éloigné de l'engagement, sur la formation de jeunes sur la base de méthodes d'éducation non-formelle et sur l'accompagnement de l'engagement de jeunes. Avec l'accompagnement, le projet du Geres a évolué d'une académie de jeunes influenceurs et influenceuses numériques à une promotion de jeunes acteurs et actrices de la solidarité climatique sensibilisant par l'action.

Dans un premier temps, l'accompagnement a porté sur le développement d'une stratégie de communication et de mobilisation adaptée à un public jeune, dans le but de recruter une « promotion » de jeunes pour les accompagner dans leurs projets de solidarité climatique. Ce moment a permis de définir le public cible, mais aussi de redéfinir les enjeux et objectifs de #TuGères pour garantir une plus grande liberté et autonomie des jeunes dans la construction de leurs projets. Dans un second temps, les deux organisations ont travaillé sur le contenu des ateliers et les modalités d'animation, avec plusieurs intervenantes et intervenants (spécialistes de thématiques environnementales, témoignages d'influenceurs et d'influenceuses, etc.). Entre ces ateliers mêlant sensibilisation, formation et accompagnement au montage de projet, un suivi individuel a été mené afin de s'assurer que les ateliers répondent à leurs besoins.

Initier une réflexion stratégique sur les jeunesses dans son organisation

INTÉGRER LA DIMENSION INTERNATIONALE À UNE STRATÉGIE JEUNESSES

E-graine accompagnée par l'Alliance nationale des YMCA de France et France Volontaires



Le chemin parcouru

(4) Formations

L'objectif était de travailler la façon dont les jeunesses d'ici et d'ailleurs sont intégrées à la réflexion stratégique de l'organisation, en se concentrant sur l'intégration de la dimension internationale. Trois points avaient été identifiés à ce titre : (1) la création de partenariats à l'international pour développer des projets d'éducation à la citoyenneté mondiale en réciprocité ; (2) le rapprochement avec une collectivité pour mobiliser les jeunesses d'un territoire sur la solidarité internationale et la coopération décentralisée ; et (3) la mobilisation de jeunes mineur·es non accompagné·es et éloigné·es de l'engagement. L'ambition, trop importante, de cet accompagnement, a dû être redimensionnée.

mise en réseau

Dans un premier temps, e-graine Occitanie et les YMCA ont travaillé sur l'intégration de la dimension internationale dans le cadre stratégique de e-graine. D'abord pensée comme un axe supplémentaire, il est apparu qu'il serait plus pertinent de l'intégrer de manière transversale. Des axes de travail ont alors été dessinés : par exemple, évaluer la place et la pertinence de la dimension internationale dans chaque action, et en définir le périmètre en fonction des actions et des participantes et participants.

Dans un second temps, France Volontaires a accompagné e-graine Occitanie dans le lancement d'un partenariat à l'international à partir d'un dispositif de volontariat. Pour ce partenariat, les organisations ont ciblé les acteurs et actrices éducatives et fait le lien avec les collectivités. Ici, l'accompagnement s'est concentré sur la partie opérationnelle, notamment pour la prise de contact avec une association béninoise et pour la mise en lien avec des acteurs et actrices du territoire.

FAIRE UN DIAGNOSTIC DE LA PLACE DES JEUNESSES AU SEIN D'UN RÉSEAU

Le FORIM accompagné par le Réseau Euromed France (REF)





DATE DE CRÉATION	2002	2009
SIÈGE	Paris	Marseille
MISSION	Favoriser l'intégration des populations issues des migrations internationales, renforcer les échanges entre la France et les pays d'origine et contribuer au développement de leur région d'origine	Œuvrer avec l'ensemble des pays du pourtour méditerranéen pour un espace plus juste, plus démocratique et plus solidaire
ACTIVITÉS PRINCIPALES	(1) Structuration technique et organisationnelle (2) Information, recherche, animation, formation, échanges et capitalisation (3) Plaidoyer et communication	(1) Renforcement et valorisation de l'action des membres (2) Sensibilisation et plaidoyer sur les enjeux euro-méditerranéens (3) Activité de réseau et de mise en lien

Le chemin parcouru

L'objectif était de relancer la dynamique de réflexion et de définition d'une stratégie jeunesses au sein du FORIM. Dans le cadre de sa commission « Jeunesse », et en parallèle d'une réflexion stratégique plus globale de l'association, le FORIM a souhaité être accompagné sur le diagnostic de ses pratiques et de son réseau sur les jeunesses, et sur la définition de pistes stratégiques opérationnelles.

Dans un premier temps, le FORIM et le REF ont échangé sur la méthodologie et le choix des outils. Une première réunion de lancement avec des membres du FORIM a permis de présenter la démarche et de favoriser l'appropriation en interne de celle-ci. Un questionnaire d'autodiagnostic a été diffusé, et des entretiens semi-directifs ont été réalisés. En plus de l'étude documentaire, ces données ont permis de réaliser conjointement un état des lieux des jeunesses au sein du FORIM.

Dans un second temps, et sur la base des informations rassemblées, un atelier a été organisé permettant ensuite d'établir des grandes orientations stratégiques. Il s'est agi ensuite de prioriser ces orientations. Un dernier atelier a permis de présenter les résultats, et de penser collectivement, sur la base des orientations stratégiques, des actions réalisables à court terme et à plus long terme, afin d'entamer une dynamique d'action.

Toucher des jeunes éloigné-es de l'engagement par la rencontre

RELANCER UNE DYNAMIQUE DE MOBILISATION PAR LA RENCONTRE INTERCULTURELLE

Immigration Développement Démocratie (IDD) accompagnée par Plan International France (Plan) et Engagé·e·s et Déterminé·e·s (E&D)







DATE DE CRÉATION	1999	1993	1993
SIÈGE	Paris	Pantin	Paris
MISSION	Contribuer à tisser des liens de valeurs, d'expériences et de solidarité par les échanges entre les deux rives méditerranéennes, en offrant un soutien et une résonnance politique aux actions de développement durable menées ici et là-bas	Œuvrer pour un monde plus juste qui fait progresser les droits des enfants et l'égalité des genres dès le plus jeune âge, au sein d'un réseau international intervenant sur le terrain dans des contextes de développement et d'urgence	Favoriser l'engagement des jeunes dans une démarche associative exigeante dans les domaines de la solidarité internationale et de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale
ACTIVITÉS PRINCIPALES	(1) Renforcement de capacités des OSIM (2) Lutte contre les discriminations (3) Solidarité internationale	(1) Sensibilisation aux droits de l'enfant et à l'égalité des genres (2) Accompagnement technique pour le montage, le suivi et l'évaluation de programmes (3) Plaidoyer (4) Collecte de fonds	(1) Formation et accompagnement des porteurs et porteuses d'initiatives (2) Valoriser les démarches partenariales de qualité entre jeunes du monde entier (3) Interpeller les jeunes sur les formes de leur engagement

Le chemin parcouru

L'objectif de cet accompagnement était de relancer le pôle « JadIDD » dédié aux jeunesses via un projet d'échanges interculturels entre jeunes Français et Françaises et Marocaines et Marocaines. IDD souhaitait être accompagnée d'une part sur la mobilisation des jeunes et d'autre part sur le développement de contenus et l'usage d'outils d'animation issus de l'éducation populaire.

Dans un premier temps, le cadrage du projet a permis de préciser le programme des rencontres et les objectifs de celles-ci. Dans le but de générer de la mobilisation, et d'aboutir à l'élaboration d'une action commune, il a été suggéré de prévoir une rencontre d'interconnaissance, suivie de deux rencontres thématiques pour sensibiliser les jeunes à des enjeux de solidarité internationale (les jeunes étant impliqué-es dans le choix des thématiques), puis d'une rencontre de co-construction d'une action.

Dans un second temps, IDD a été accompagnée sur le choix des animations, la préparation des contenus et l'utilisation des outils. Le défi était d'autant plus important que la première rencontre a été en format hybride et les trois autres en distanciel. IDD a donc été accompagnée sur les méthodes d'animation non-formelles dans un contexte d'interculturalité. Il s'agissait également de maintenir la mobilisation des jeunes d'une rencontre à l'autre, celles-ci étant espacées d'un mois.

INITIER DES JEUNES À LA CO-CONSTRUCTION DE PROJET DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Le Centre Social et Culturel (CSC) de Bohain accompagné par les Scouts et Guides de France (SGDF)





DATE DE CRÉATION	1997	1920
SIÈGE	Bohain	Arcueil
MISSION	Promouvoir l'éducation et la co-éducation, favoriser l'accès à la culture pour tous, renforcer les liens parents/enfants, les liens intergénérationnels et sensibiliser et informer sur la santé et l'environnement	Contribuer à l'éducation des enfants et des jeunes et à leur engagement dans la vie sociale selon le but, les principes et les méthodes du scoutisme
ACTIVITÉS PRINCIPALES	(1) Accompagnement des associations locales (2) Accueil et activités périscolaires	(1) Accompagnement des enfants et des jeunes (2) Co-construction de projets de solidarité internationale et d'ECSI

Le chemin parcouru

L'objectif était, pour le CSC Bohain, de coconstruire avec les jeunes du centre un projet de solidarité internationale. Il s'agissait donc de pouvoir réfléchir collectivement sur la notion de projet de solidarité internationale pour comprendre et rédiger un dossier pour l'appel à projet VVV/SI, et d'organiser une rencontre entre jeunes engagé·es dans des projets de solidarité internationale et les jeunes du centre. Finalement, un dossier a été déposé pour le dispositif ISI et la rencontre n'a pu avoir lieu.

D'un côté, le passage en zone rouge d'un partenaire local identifié pour un projet VVV/SI a contraint au redimensionnement de l'ambition. Le CSC Bohain a finalement pu être soutenu sur l'accompagnement des jeunes à l'élaboration d'un projet ISI, le projet ayant été sélectionné pour obtenir un financement. D'un autre côté, la crise sanitaire décalant les calendriers du CSC Bohain et des Scouts et Guides de France, il s'est avéré impossible d'organiser une rencontre entre jeunes scouts et jeunes du centre.





Témoignages sur le dispositif d'accompagnement par les pairs lors de la rencontre du projet « Place aux Jeunes! » et de la Commission Jeunesses et Solidarité Internationale de Coordination SUD le 8 décembre 2021, Paris.

2. ENSEIGNEMENTS DU DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT PAR LES PAIRS

Entre sa phase test et sa phase d'élargissement, le dispositif a évolué. Il était initialement pensé pour être scindé en deux, avec le financement (1) d'initiations à l'intégration des jeunesses, et (2) d'expérimentations de pratiques innovantes de mobilisation des jeunesses. La distinction s'est avérée peu utile, mais surtout peu évidente à opérer et pour plusieurs raisons.

D'abord, au regard du nombre restreints d'accompagnements financés, il est apparu important de ne pas se contraindre outre mesure dans le processus de sélection. Ensuite, parce que certaines organisations souhaitaient adapter à leur domaine des pratiques existantes dans d'autres domaines, la frontière entre l'initiation et l'innovation est apparue ténue. Enfin, comme peu d'organisations ne se sentaient en mesure de s'engager sur des accompagnements d'approfondissement et d'expérimentation, il a semblé préférable de privilégier des accompagnements d'initiation.

Afin de poursuivre l'évolution du dispositif, notamment dans le but de l'adapter au plus près des besoins réels des organisations y prenant part, nous avons identifié un certain nombre d'enseignements. Cette partie détaille, parmi ces enseignements, ceux qui nous paraissent être transposables à d'autres contextes où le principe d'accompagnement entre pairs est mis en œuvre.

Valoriser la démarche d'apprentissage mutuel et la relation de pair à pair

La complémentarité des binômes ou trinômes adaptée aux enjeux traités

Tout d'abord, les organisations accompagnées et accompagnatrices ont souligné l'importance d'une bonne complémentarité des binômes ou trinômes, et d'une bonne adéquation entre les besoins des premières et les compétences et expériences des secondes. Cette complémentarité et cette adéquation peuvent sembler évidentes. Pour autant, leur concrétisation n'est pas si simple.

- L'organisation accompagnatrice doit être en mesure de transmettre les compétences dont elle dispose. Cela implique de parler un langage commun avec l'organisation accompagnée, ce qui peut être compliqué lorsque les organisations évoluent dans des domaines très différents. Ce défi est nécessairement présent, car l'apprentissage mutuel est d'autant plus fructueux quand les regards sont croisés (ce qui implique une distance entre les organisations).
- ≥ Exemple: La complémentarité vient d'un bon dosage entre similarités et différences. En sont l'illustration, le REF et le FORIM qui évoluent dans des espaces proches, tout en gardant leurs spécificités. Ainsi, les deux organisations ont pour membres des organisations de solidarité internationale issues de l'immigration (OSIM), mais pas exclusivement et de taille moindre pour le REF; ce sont toutes les deux des réseaux, mais le FORIM est plus un réseau de réseaux. Un langage commun a facilité la compréhension des besoins et la transposition de l'expertise.
- Une seule organisation accompagnatrice ne peut parfois pas répondre à l'ensemble des besoins de l'organisation accompagnée, que ce soit en termes de temps disponible comme de compétences disponibles. Ainsi, une seconde organisation accompagnatrice peut être nécessaire. Un trinôme rend plus complexe le défi du langage commun, mais multiplie également les possibilités et les fruits du croisement des perspectives, des méthodes et des approches.
- ☑ Exemple: Pour l'accompagnement de e-graine Occitanie, il s'agissait d'avoir à la fois une vision stratégique sur la dimension internationale des enjeux de jeunesses dans un contexte d'éducation à la citoyenneté mondiale, et une approche opérationnelle de mise en place d'un partenariat à travers un dispositif de volontariat en réciprocité. La proposition d'allier les compétences de l'Alliance nationale des YMCA de France sur le premier point et l'expertise de France Volontaires sur le second a permis de traiter les deux éléments.

In fine, la complémentarité est nécessaire aussi bien entre l'organisation accompagnée et la ou les organisation·s accompagnatrice·s, qu'entre les organisations accompagnatrices lorsqu'elles sont plusieurs. Cette complémentarité permet un croisement productif des expertises et des compétences, lorsqu'un langage commun est trouvé, et une innovation par la transposition de celles-ci à un autre domaine. Cette double rencontre est d'ailleurs une opportunité également pour les organisations accompagnatrices.

L'opportunité de réflexivité pour les organisations accompagnatrices

Un deuxième point récurrent est que l'accompagnement d'une structure sur un projet spécifique permet à l'organisation accompagnatrice d'entamer ou de nourrir un processus de réflexion sur ses propres pratiques et sa propre vision stratégique. Ainsi, le dispositif d'accompagnement entre pairs est un terreau fertile pour le déploiement d'une démarche d'apprentissage mutuel.

- Accompagner une autre structure en s'attachant à comprendre son domaine d'intervention pour pouvoir y transposer des savoirs et des pratiques implique, pour l'organisation accompagnatrice, de prendre de la distance vis-à-vis de ses savoirs et de ses pratiques. Le regard de l'organisation accompagnée, qui cherche à adapter à son contexte les éléments que lui apporte l'organisation accompagnatrice, facilite cette prise de distance.
- ≥ Exemple: En accompagnant le Centre Social et Culturel de Bohain dans l'accompagnement d'un groupe de jeunes à l'élaboration d'un projet de solidarité internationale, les Scouts et Guides de France ont été confrontés à des problématiques nouvelles, du fait de la différence des profils des jeunes et des contextes d'encadrement entre les deux structures. L'effort de compréhension du contexte et d'adaptation des méthodes d'encadrement a nourri une réflexion sur les pratiques d'accompagnement des jeunesses dans la solidarité internationale chez les Scouts et Guides de France.
- Accompagner une autre structure peut également amener à percevoir des besoins dans sa propre structure, voire à aider d'y répondre. Au-delà de la prise de distance avec des pratiques ou des orientations stratégiques existantes, la rencontre avec un e autre acteur ou actrice peut également être l'opportunité pour l'organisation accompagnatrice d'entamer un processus interne sur des besoins auparavant non traités (car non perçus ou jugés non nécessaires).
- 凶 Exemple: L'accompagnement du FORIM sur sa stratégie « jeunesses » a été pour le REF un déclic utile pour entamer la formalisation de sa vision stratégique. Ce besoin était identifié mais perçu comme non-prioritaire du fait d'une bonne appropriation de cette vision non formalisée en interne. Le REF, disposant de cette expertise, a pu accompagner le FORIM dans la définition et la priorisation d'axes stratégiques. Réaliser cela pour quelqu'un d'autre d'abord a aidé le REF à opérer la formalisation de sa vision.

En définitive, le dispositif d'accompagnement par les pairs est une opportunité d'apprentissage à la fois pour les organisations accompagnées et pour les organisations accompagnatrices, lorsque la démarche d'apprentissage mutuel est pleinement mise en œuvre. Ici, nous avons détaillé l'opportunité de réflexivité sur ses propres pratiques lorsque transposées dans un autre contexte ou l'opportunité de lancer une dynamique interne sur un sujet connexe à l'objet de l'accompagnement, mais l'accompagnement est aussi une opportunité de démarrer un partenariat qui n'aurait pas forcément eu lieu sans cette mise en lien particulière.

La mise en lien d'acteurs et d'actrices évoluant dans des champs similaires ou sur les mêmes territoires

Les organisations ayant pris part au dispositif ont également valorisé le fait d'être mis en lien avec des acteurs et actrices proches, que ce soit en termes géographiques ou en termes de champs d'intervention. Les binômes ou trinômes composés d'une structure accompagnée et d'une ou plusieurs structure accompagnatrice sont proposés au moment de l'instruction des candidatures. Ainsi, les organisations sont invitées à collaborer avec des organisations qu'elles ne connaissent pas forcément. Ce contexte particulier de rencontre peut permettre de lancer des dynamiques partenariales à plus long terme.

- La proximité des acteurs peut être définie en termes de domaines d'intervention. Cette proximité facilite les échanges sur la base d'un langage commun préexistant. Cependant, elle comporte aussi le risque (qu'il convient de nuancer) d'avoir un sentiment de concurrence entre organisations aux missions trop similaires. Il s'agit alors pour le dispositif de s'assurer de proposer un appariement complémentaire et non concurrentiel, et pour les organisations parties prenantes de dialoguer en confiance dans une logique partenariale entre pairs.
- ≥ Exemples : Dans l'accompagnement de e-graine Occitanie par l'Alliance nationale des YMCA de France, un sentiment de concurrence entre certaines activités menées par e-graine et celles menées par des membres des YMCA basés sur le même territoire a émergé. Les discussions ont permis de refonder la relation sur la confiance et la coopération. Dans l'accompagnement du FORIM par le REF, la proximité des espaces dans lesquels évoluent les deux organisations a favorisé des perspectives de collaboration à plus long terme entre les organisations.
- La proximité des acteurs peut également se définir en termes géographiques. Le dispositif a souhaité renforcer son ancrage territorial, en proposant autant que possible des binômes ou trinômes ayant une présence sur un même territoire.
- ≥ Exemples: Dans le cadre de l'accompagnement du Geres par Eurasia net, les deux organisations ont apprécié la découverte d'un potentiel partenaire présent sur leur territoire. Soulignant au passage que la différence des domaines d'intervention permet de limiter les risques d'ingérence et le sentiment de concurrence, les deux structures ont entamé via cet accompagnement une dynamique partenariale qui dépasse le dispositif, nourrie par la différence des projets associatifs et par l'adéquation des expertises de l'une aux besoins de l'autre. À l'inverse, la distance entre les Scouts et Guides de France et le Centre Social et Culturel de Bohain a rendu complexes les échanges entre structures, ce qui a ralenti l'accompagnement.

Dans le cadre du dispositif d'accompagnement par les pairs, la relation partenariale et la démarche d'apprentissage mutuel se nourrissent l'une et l'autre. Cependant, l'émergence d'une dynamique partenariale (qui nous semble être une conséquence positive du dispositif) nécessite de voir au-delà du moyen terme du temps de l'accompagnement. Aussi, si les parties-prenantes au dispositif ont valorisé la proximité géographique ou thématique des binômes ou trinômes, c'est aussi qu'elles constituaient une facilité en termes de temps et de moyens, facilité souvent nécessaire au vu des contraintes inhérentes du dispositif.



Témoignages sur le dispositif d'accompagnement par les pairs lors de la rencontre du projet « Place aux Jeunes! » et de la Commission Jeunesses et Solidarité Internationale de Coordination SUD le 13 octobre 2022, Paris

Proposer un dispositif renforcé permettant plus de flexibilité et de moyens

La nécessité du temps long pour des accompagnements adaptés aux besoins et aux contraintes

Le dispositif proposé dans le cadre de la première phase du projet « Place aux Jeunes! » venait financer des accompagnements de 5 à 10 jours s'étalant sur 6 à 8 mois. Bien que le nombre de jours d'accompagnement ait été flexible, cette flexibilité est également contrainte par le montant de l'appui financier au temps et aux moyens dédiés (6 500€). Aussi, il s'est avéré que le temps de l'accompagnement devait être étendu sur plus de mois, afin de permettre de s'adapter aux besoins et aux contraintes internes et externes.

- Selon que l'accompagnement porte sur des éléments stratégiques ou des éléments de mise en œuvre, le temps nécessaire pour la réalisation des objectifs diffère. Ainsi, une réflexion stratégique impliquera souvent une démarche d'appropriation interne souvent longue, mais qui peut également faire face à des résistances. Aussi, pour être la plus pertinente possible, une réflexion stratégique nécessite un temps d'incubation, de tâtonnement et de réorientation également chronophage.
- ☑ Exemples : Dans le cadre de l'accompagnement d'e-graine Occitanie par l'Alliance nationale des YMCA de France et France Volontaires, la présentation des réflexions stratégiques et du plan d'action aux instances de gouvernance n'ont pu avoir lieu qu'après la fin du projet. De la même façon, les résultats de l'accompagnement du FORIM par le REF n'ont pas pu être intégrés pleinement au processus plus large de réflexion sur le projet associatif du FORIM.

- Un temps plus long d'accompagnement permet aussi une plus grande flexibilité pour s'adapter aux disponibilités du binôme ou du trinôme. S'il convient de bien cadrer conjointement l'objet de l'accompagnement en amont, pour prioriser les besoins de l'une et de voir ce qu'il est réaliste de faire au regard des moyens (en particulier humains) de l'autre, un temps d'accompagnement étendu facilite cette mise en adéquation des besoins et des moyens.
- ☑ Exemples : Dans le cadre de l'accompagnement d'Eurasia net par l'Alliance nationale des YMCA de France, ce cadrage a permis de redimensionner l'objet de l'accompagnement. Malgré un temps de cadrage similaire, il a été plus difficile de faire correspondre les disponibilités des organisations accompagnées et accompagnatrices dans l'accompagnement d'IDD par Plan International France et E&D ou celui de e-graine Occitanie par l'Alliance nationale des YMCA de France et France Volontaires, par exemple.
- Au-delà de la disponibilité des salarié-es des structures accompagnées et accompagnatrices, qui ont une charge de travail souvent déjà conséquente par ailleurs (ou des temps salariés différents), une durée d'accompagnement trop courte ne permet pas toujours de s'adapter aux temps des jeunes et des bénévoles. Les temps mobilisables des bénévoles et des jeunes ne sont pas toujours en adéquation avec le temps salarié, voire entre eux.
- 凶 Exemples: Le FORIM, accompagné par le REF, a rencontré des difficultés à s'adapter aux contraintes de ses bénévoles et de ses membres, malgré une forte mobilisation de bénévoles de sa commission « Jeunesses ». Dans le cadre de l'accompagnement du CSC de Bohain par les SGDF, il ne s'est pas avéré possible de faire correspondre les disponibilités des jeunes scouts et des jeunes du centre, ni celles des salarié∙es des deux structures pour une rencontre en présentielle.
- Il est également possible qu'une initiation entamée ne réponde pas à l'ensemble des besoins d'une organisation sur un enjeu spécifique, car certaines problématiques liées n'émergent qu'en cours de route. Aussi, le temps long est également bénéfique pour permettre aux organisations parties prenantes d'avoir la possibilité d'approfondir les enjeux traités par l'accompagnement en cours.
- ☑ Exemple: Le Geres, accompagné par Eurasia net, a modifié son projet de monter une académie de jeunes influenceurs et influenceuses sur le climat pour en faire un projet de sensibilisation par l'action en accompagnant des jeunes dans des projets de solidarité climatique. En fin d'accompagnement, le Geres avait donc été initié aux méthodes d'accompagnement de projets de jeunes. L'association a souhaité aller plus loin en se formant au recrutement de jeunes éloigné-es de l'engagement pour sa nouvelle promotion de projets de jeunes accompagné-es, ce qui a fait l'objet d'un nouvel accompagnement.

Cependant, au-delà de la durée de l'accompagnement, le dispositif d'accompagnement par les pairs permet d'autant plus la mise en œuvre d'une démarche d'apprentissage mutuel lorsqu'il se montre assez flexible pour s'adapter aux évolutions du contexte, des besoins des organisations et des attentes des jeunes.

La liberté de s'adapter aux attentes évolutives des jeunes et des organisations

En effet, certaines contraintes (crise sanitaire, passage en zone rouge d'un partenaire international, manque de moyen des organisations, etc.) peuvent s'installer dans le temps, impliquant un réajustement du projet plutôt qu'un simple décalage. Mais ce sont aussi les attentes des organisations mais aussi des jeunes, qui peuvent évoluer, ce qui peut nécessiter là aussi une évolution des activités. Il s'agit alors soit d'inscrire la possibilité d'adaptation directement dans le cadrage de l'accompagnement par le binôme ou le trinôme (en prévoyant des activités sans prévoir leur contenu et leurs modalités, par exemple) soit d'inscrire dans le dispositif cette liberté d'évolution.

- Le temps facilite bien entendu l'adaptation à différentes situations, notamment en permettant de décaler certaines activités. Cependant, certaines situations apparaissent et perdurent bien au-delà de la durée de l'accompagnement, même si celui-ci était étendu. C'est le cas notamment de la crise sanitaire, qui a nécessité une adaptation des projets au contexte. Aussi, les activités initialement prévues peuvent être repensées, transformées ou remplacées. Cette flexibilité peut également s'avérer utile en cas de passage en zone rouge d'un partenaire international par exemple.
- ≥ Exemples: La crise sanitaire a affecté l'ensemble des accompagnements, à des degrés différents. La rencontre entre jeunes scouts et jeunes du centre, dans le cadre de l'accompagnement du CSC Bohain par les SGDF, a longuement été repoussée de ce fait (finalement sans solution alternative). La dynamique partenariale a été ralentie par le nécessaire recours au distanciel, dans le cas de l'accompagnement d'e-graine Occitanie par l'Alliance nationale des YMCA de France et France Volontaires. Également, le passage en zone rouge du partenaire identifié pour le projet VVV/SI du CSC Bohain a nécessité d'adapter l'accompagnement de la part des SGDF pour l'élaboration d'un projet ISI.
- Au-delà des contraintes externes, les attentes et les besoins peuvent également évoluer. Un dispositif favorisant une liberté d'adaptation permet un accompagnement au plus près de ces attentes et de ces besoins. La nécessité d'une évolution des activités, voire des objectifs, d'un accompagnement peut émerger de la rencontre entre structure accompagnée et structure s accompagnatrice-s, mais aussi de la rencontre avec des jeunes pleinement acteurs et actrices des accompagnements. Cette adaptation est également bénéfique à la démarche d'apprentissage, qui peut impliquer un tâtonnement réfléchi.
- ≥ Exemples : Dans le cadre de l'accompagnement d'IDD par Plan International France et E&D, les modalités (thématiques, formats, etc.) des rencontres devaient nécessairement s'adapter aux choix des jeunes impliqué-es dans ces rencontres. Ainsi, la première en format hybride a été suivie de rencontres totalement en distanciel. Dans le cadre de l'accompagnement du Geres par Eurasia net, c'est l'objectif du projet qui a changé du fait de l'expertise d'Eurasia net dans l'encadrement de jeunes et de la volonté des jeunes à être accompagné-es dans des projets de solidarité climatique.

Cette liberté d'action nécessaire doit cependant se faire dans le cadre d'une co-construction, qui s'appuie toujours sur la démarche d'apprentissage mutuel et la relation partenariale de pair à pair sur lesquelles le dispositif se fonde. Afin que cette flexibilité du dispositif ne se fasse pas aux dépends d'une des parties, il est important de fournir un cadre qui passe par un suivi, un appui, voire au besoin une médiation.

La présence rassurante d'une tierce partie et de son rôle de suivi, d'appui et de médiation

Enfin, la démarche d'apprentissage mutuel et la relation partenariale de pair à pair n'est pas toujours évidente, et les organisations peuvent ne pas en avoir une vision partagée. Dans ce cadre, la présence d'une tierce partie extérieure jouant un rôle de suivi, d'appui et de médiation peut s'avérer nécessaire. Dans le cas du dispositif mis en œuvre par le projet « Place aux Jeunes ! », ce rôle a été endossé par la coordination du projet, mais il n'est pas à attribuer nécessairement à la partie pourvoyant les fonds et garantissant le cadre contractuel.

- Il est en effet apparu que la démarche d'apprentissage mutuel, et la relation de pair à pair qui la sous-tend, n'allaient pas de soi pour l'ensemble des organisations. Il semble donc important de clarifier cela en amont, afin de cadrer l'accompagnement en conséquence, et de s'assurer d'une vision partagée du dispositif, pour éviter au maximum les incompréhensions entre parties impliquées. De fait, certaines organisations sont plus habituées à des accompagnements « classiques » qui prennent la forme d'une relation de consultance. À ce titre, faire se rencontrer les différents binômes et trinômes peut s'avérer utile pour partager les différentes expériences du dispositif.
- ☑ Exemple: Dans l'ensemble des accompagnements, des rencontres entre l'organisation accompagnée, la ou les organisation·s accompagnatrice·s et la coordination du projet « Place aux Jeunes! » ont permis de présenter la démarche d'apprentissage mutuel et la relation de pair à pair qui lui sont inhérentes. À chaque session, des temps collectifs au début et à la fin des accompagnements ont été prévus pour permettre aux organisations de partager leurs attentes puis leur expérience du dispositif.
- Il est également important d'opérer un suivi régulier des accompagnements. En effet, il peut arriver que les parties impliquées rencontrent des problèmes, soit internes soit avec leur binôme ou trinôme, difficilement communicables entre organisations accompagnées et accompagnatrices. En ayant une connaissance de la situation, des évolutions du projet mené et des enjeux et dynamiques spécifiques à l'accompagnement, la tierce partie peut être plus à même de venir en appui, voire prendre un rôle de médiation, pour restaurer la confiance ou s'assurer d'une bonne mise en œuvre des activités prévues.
- ≥ Exemples: Dans le cadre du projet « Place aux Jeunes! », il est arrivé qu'une médiation soit nécessaire du fait de visions divergentes sur la relation qui fondait l'accompagnement. La coordination du projet a pu intervenir pour permettre la poursuite des activités en bonne intelligence. Il est également arrivé qu'un sentiment de concurrence prenne le pas sur la relation de confiance nécessaire à un accompagnement effectif. Ici, le dialogue permanent, avec la présence de la coordination, a suffi à dissiper ce sentiment et à restaurer la confiance.

Les organisations ayant pris part au dispositif ont également souligné l'importance d'un suivi à plus long terme, au-delà de la durée de l'accompagnement. Ce besoin se justifie, d'une part pour le dispositif en lui-même qui peut suivre les résultats des dynamiques lancées pendant les accompagnements, et d'autre part pour les organisations parties prenantes qui peuvent envisager des perspectives plus lointaines de coopération avec les acteurs et actrices rencontré-es par ce biais.



Atelier organisé le 26 mars 2022 par le FORIM sur sa stratégie « jeunesses », avec l'appui du REF, dans le cadre du dispositif d'accompagnement par les pairs du projet « Place aux Jeunes! », Paris.

CONCLUSION

Ce dispositif d'accompagnement par les pairs, expérimenté dans le cadre de la première phase du projet « Place aux Jeunes ! », s'est montré à la hauteur des attentes. Instituant un cadre à l'apprentissage mutuel, et permettant une relation partenariale de qualité basée sur la confiance, il a permis aux organisations parties prenantes de s'initier à certains enjeux ou d'en approfondir d'autres.

Ce dispositif a bien entendu été développé en tenant compte des spécificités de l'approche « jeunesses actrices » que nous portons. Il répond donc aux besoins d'agilité, de tâtonnement et d'expérimentation, clés dans le fait d'agir « par, pour et avec les jeunes ». Il est respectueux des rythmes d'évolution de chaque organisation, tout en favorisant la prise en compte des jeunesses.

Malgré ces spécificités et les quelques limites présentées plus haut, ce dispositif nous semble être une initiative réplicable à d'autres enjeux sectoriels ou transversaux. Il répond à la nécessité de croiser les points de vue, les méthodes et les approches pour une action orientée en faveur du changement. Il permet également l'initiation de partenariats, et nous semble compatible avec la localisation de l'aide si ce dispositif est développé à l'international.

Pour finir, nous remercions les organisations ayant pris part au dispositif (Alliance nationale des YMCA de France, Centre Social et Culturel de Bohain, E&D, E-graine Occitanie, Eurasia net, FORIM, France Volontaires, Geres, Immigration Développement Démocratie, Plan International France, Réseau Euromed France, Scouts et Guides de France). Leur participation a également permis de capitaliser sur les pratiques mises en œuvre dans le cadre de cet accompagnement, contribuant ainsi à la réflexion sur les enjeux de jeunesses.

Le projet « Place aux Jeunes! »

Le projet « Place aux Jeunes ! : Pour une transversalisation des questions de jeunesses, actrices de la solidarité internationale ici et là-bas » (PAJ) est accueilli administrativement par E&D et porté par un consortium de 13 organisations de solidarité internationale (OSI) et associations de jeunesses et d'éducation populaire (AJEP) au sein de la Commission Jeunesses et Solidarité Internationale (CJSI) de Coordination SUD et financé par l'AFD.

Le projet vise à (1) renforcer et transversaliser la place des jeunes dans les projets, structures et gouvernance des organisations de la société civile (OSC) de solidarité internationale, et (2) veiller à la prise en compte transversale de leurs enjeux par et à leur participation dans les politiques publiques, en particulier de solidarité internationale.

En ce sens, les actions de PAJ sont multiples : formations, ateliers d'échanges de pratiques, dispositif d'accompagnement par les pairs, plaidoyer, création d'outils de capitalisation et de valorisation, publication d'états des lieux des pratiques et des savoirs, etc.

Les membres du consortium : Cnajep, Engagé·e·s & Déterminé·e·s, ESSOR, FORIM, France Volontaires, Grdr Migration – Citoyenneté – Développement, GRET, IRAM, Plan International France, Migrations & Développement, Réseau Euromed France, Scouts & Guides de France et Solidarité Laïque.



























« Déchiffrer le monde réel en le dépouillant des visions et des valeurs dont la langue, toute langue, est porteuse, c'est en déranger l'ordre institué, en houleverser les hiérarchies.* »

C'est aussi pourquoi Coordination SUD utilise l'écriture inclusive, à tout le moins non exclusive, pour l'ensemble de ses publications, tirée des orientations et principes suggérés par le Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes (HCE) français.

Quelques petits changements d'habitude en plus de procédés de rédaction très simples et très concrets permettent de donner à écrire, lire, voir et comprendre le monde et les sociétés dans leur pluralité. Ainsi, cette publication repose sur :

- des formulations neutres (ex. présidence plutôt que président),
- des noms et adjectifs épicènes, (ex. responsable plutôt que chef)
- le dédoublement des mots (ex. citoyennes et citoyens) en respectant l'ordre alphabétique pour leur citation,
- l'accord de proximité avec le dernier nom, qu'il soit féminin ou masculin, singulier ou pluriel,
- un recours, si besoin est, au point médian.

Les visuels utilisés par Coordination SUD complètent cette expression inclusive évitant les stéréotypes de genre et bousculant nos réalités, et surtout leurs compréhensions.

Avec le soutien financier de l'Agence française de développement



Les points de vue exposés dans ce document ne représentent en aucun cas le point de vue officiel des organismes ayant apporté leur soutien financier.

Reproduction et traduction autorisées, sauf à des fins commerciales, moyennant mention de la source et information préalable auprès du service Communication de Coordination SUD.

COORDINATION RÉDACTIONNELLE

Arthur Beauté, Engagé·e·s et Déterminé·e·s

RELECTURE

Claire de Sousa Reis, Engagé·e·s et Déterminé·e·s Mélanie Pelascini, Coordination SUD

CRÉATION GRAPHIQUE

Benjamin Madelainne

Crédits photo de couverture : © Qualimera Prod

Décembre 2022

^{*} Annie Ernaux, Prix Nobel de Littérature 2022, Discours, Stockholm, 7 décembre 2022



Rassembler et agir pour la solidarité internationale